

Bilan et perspectives du Programme national de renouvellement urbain (action de l'ANRU)

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le problème du logement en France ressemble à un triste euphémisme...

À la croisée des chemins, le logement décent et pour tous représente pour autant une pierre angulaire de la construction et de la cohésion de nos sociétés. Cet avis met bien en exergue cette dimension, exacerbée dans un contexte de quartiers où se cumulent bien souvent dégradation du bâti et fortes difficultés sociales. Cet avis, dense, rappelle bien les enjeux de la rénovation urbaine et le groupe environnement et nature tient à remercier Madame la rapporteure pour nous avoir fait partager ses compétences et son énergie sur ce sujet.

Reconnu de façon quasi-unanime, le travail engagé dans le cadre du PNRU sous la houlette de l'ANRU a permis des avancées considérables depuis bientôt dix ans en associant et en mobilisant bon nombre d'acteurs, à commencer par les collectivités territoriales.

Le pragmatisme de terrain, permettant de dépasser bon nombre de clivages, a montré qu'avec des moyens, un outil et surtout une méthode il était possible d'avancer avec efficacité sur un sujet aussi complexe. A l'heure du bilan et des perspectives que nous présente cet avis, le groupe environnement et nature souhaite insister sur certains points clés.

Les financements constituent le premier de ces points, ainsi que l'importance d'un État qui tient ses engagements et assure ses responsabilités sans se défausser sur d'autres acteurs, afin de mener à bien les programmes en cours, mais aussi d'envisager dès à présent leurs poursuites dans le cadre d'un PNRU 2 à même d'achever la rénovation des quartiers identifiés.

Il serait impensable de sacrifier sur l'autel de l'austérité ou de la rigueur des investissements d'avenir afin de rassurer hypothétiquement des marchés passablement obnubilés par la spéculation. Le financement d'une politique cohérente, contribuant à l'indispensable tournant écologique de notre société, doit être sécurisé, en particulier pour éviter les hésitations et les effets destructeurs au niveau social et économique du stop and go.

Par ailleurs, l'évaluation de cette première phase du PNRU met en lumière des points à corriger dès la conception des projets en associant les habitants concernés par la rénovation de leurs quartiers, afin de permettre une appropriation mais surtout une prise en compte de leurs besoins. Si cela ne représente pas nécessairement un gage de réussite, une meilleure participation des populations concernées est un pan essentiel de la bonne mise en œuvre des programmes.

D'autre part, le bilan dressé montre bien que la rénovation urbaine doit s'adapter et prendre en compte particulièrement la réduction de la consommation d'énergie, autant lors des travaux de rénovation que lors de l'utilisation des habitations. Ces travaux de réhabilitations devraient être aussi mis à profit pour s'assurer d'un habitat le plus sain possible, notamment par le choix des matériaux utilisés.

Mais la rénovation urbaine ne peut se suffire à elle-même, et il est tout aussi important de la conjuguer avec la présence des services publics, des activités économiques commerciales et artisanales, des transports, avec un objectif d'insertion et de mixité sociale, comme mentionné dans l'avis.

Néanmoins, si cet avis développe nombre de points essentiels et dont le Grenelle avait fait sa priorité, nous regrettons qu'il n'apparaisse pas plus clairement dans les préconisations, des lignes forces faisant valoir l'importance d'une approche territoriale. Une logique d'éco-quartier plus complète pourrait être utilement mise à profit dans la mise en œuvre de ces programmes, en les inscrivant dans le cadre d'un aménagement du territoire plus cohérent à l'échelle d'un bassin de vie. Peut-être plus complexe, cette approche est cependant nécessaire pour anticiper les défis que notre société doit relever en recherchant la meilleure efficacité possible des finances publiques investies, et particulièrement dans le contexte budgétaire contraint que nous connaissons.

Conscient que cette dimension dépasse le cadre de la rénovation urbaine menée par l'ANRU, nous souhaitons vivement que ces programmes soient résolument tournés vers l'exemplarité, recherchant ainsi une forme d'excellence sociale, économique et environnementale. Dans cet espoir, le groupe a voté l'avis.